



FÉDÉRATION
VERRE &
CÉRAMIQUE

LUTTONS
POUR LES
DROITS
DES
FEMMES





RETRAITE : UNE REFORME ANTI-FEMMES !

Notre fédération constate que plus le texte de la réforme des retraites défendu par le gouvernement est décortiqué, plus l'injustice sociale du projet s'affiche au grand jour : non seulement unique et injustifiée pour l'ensemble des travailleur-euses, mais également auprès des femmes, dont la situation est fortement aggravée.

Aujourd'hui déjà, femmes et hommes ne sont pas à égalité devant la retraite. Les carrières sont plus courtes au féminin, et c'est pour cela que la nouvelle réforme aura un impact négatif sur les femmes, car toute réforme qui consiste à allonger les durées de travail défavorise les femmes : 40% partent à la retraite avec une carrière incomplète.

Elles sont plus nombreuses à travailler à temps partiel, à avoir des carrières hachées avec l'arrivée d'enfants, puisque ce sont très majoritairement elles qui suspendent leur carrière, voire l'interrompent. De plus, leurs salaires sont inférieurs en moyenne de 28%, ce qui affecte le montant des pensions, 40% plus faibles en moyenne que celles des hommes.

La réforme ne règle pas ces inégalités et aggrave encore plus la situation des femmes. Aujourd'hui déjà, elles sont environ 20% à attendre l'annulation automatique de la décote à 67 ans pour partir à la retraite contre 10% chez les hommes.

- ♀ 7 mois de plus pour les femmes nées en 1966 au lieu de cinq pour les hommes de la même génération,
- ♀ 9 mois si elles sont nées en 1972 contre 5 pour les hommes,
- ♀ 8 mois contre 4 pour les hommes de la génération 1980.

Voici les effets concrets de la réforme des retraites révélés par l'étude d'impact qui accompagne le projet de loi présenté le 23 janvier en conseil des ministres. Commandée par le gouvernement, l'étude montre que les femmes devront repousser l'âge auquel elles prennent leur retraite. Bien plus tard encore que les hommes !

Elles ont des carrières plus courtes, du fait de la prise en charge des enfants et des personnes dépendantes : une femme sur deux réduit ou arrête complètement son activité professionnelle à l'arrivée d'un enfant. C'est le cas d'un homme sur neuf. Plus de 120.000 femmes, mères, partent actuellement dès 62 ans, grâce à leur majoration de durée d'assurance : désormais, elles devront attendre 2 ans de plus et perdront cet avantage.

Les femmes sont encore plus nombreuses que les hommes à être sans emploi lors de leur départ en retraite : parmi les retraité-e-s né-e-s en 1950, 37% des femmes et 28% des hommes n'étaient plus en emploi l'année de leur départ en retraite.



Les femmes partent déjà plus tard à la retraite et touchent des pensions plus faibles, demain, elles seront davantage touchées par le report de l'âge de départ.



LES CHIFFRES A CONNAITRE

Dans **91%** des cas de violences sexuelles, les femmes connaissent les agresseurs.

Tous temps de travail confondus, les femmes touchent **28,5%** de moins en salaire que les hommes.

16% des Françaises et Français ont subi une maltraitance sexuelle dans leur enfance.

Près de **80 %** des femmes handicapées sont victimes de violences.

En moyenne chaque année sur la période 2011-2018, **213 000** femmes âgées de 18 à 75 ans déclarent avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part d'un conjoint (concubin, pacsé, petit ami) ou d'un ex-conjoint. Parmi ces victimes, **29 %** sont âgées de 18 à 29 ans.

Pour **1 femme sur 6**, l'entrée dans la sexualité se fait par un rapport non consenti et désiré. Pour **36%** de ces répondantes, ce rapport a eu lieu avant leurs 15 ans.

En 2021 en France hexagonale, les femmes âgées de 18 à 74 ans ont été victimes d'au moins **210 000** viols ou tentatives de viols dans l'année, soit un viol ou une tentative toutes les **2 min 30**.

Plus d'une femme sur deux en France (**53%**) et plus de six jeunes femmes sur dix (**63%**) ont déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle au moins une fois dans leur vie.

**MA
TENUE
N'EST
PAS UN
APPEL.**

STOP AU HARCELEMENT DE RUE

Pour nos retraites!
Pour nos salaires!



#8mars

GRÈVE
FÉMINISTE!



**MON
CORPS
N'A PAS
BESOIN
DE TON
OPINION.**

STOP AU HARCELEMENT DE RUE

les femmes gagnent

28,5%

de moins
que les hommes

Source INSEE 2021

59,3%

des salarié-e-s
payé-e-s au Smic
sont des femmes

Source DARES 2021

seuls

17%

des métiers
sont mixtes

Source CIDJ 2018

78,9%

des salarié-e-s
à temps partiel
sont des femmes

Source INSEE 2021

#8mars15h40
Grève féministe



**QUELLE
QUE SOIT
MA
TENUE,
JE VEUX
MARCHER
EN PAIX.**

STOP AU HARCELEMENT DE RUE

SYNDIQUÉES

- POUR L'ÉGALITÉ -



**SI J'AVAIS
BESOIN
DE TON
AVIS,
JE TE
L'AURAI
DEMANDÉ.**

STOP AU HARCELEMENT DE RUE

cgt.fr

STOP



**AUX VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES !**

RATIFICATION DE LA NORME OIT



La grève féministe : le 8 mars, ce n'est ni la fête des mères, ni la fête des femmes, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Nous appelons à la grève féministe en solidarité avec nos sœurs du monde entier, notamment iraniennes, afghanes et kurdes qui subissent une remise en cause de leurs droits fondamentaux et qui payent parfois de leur vie, leur résistance acharnée à l'oppression. Nous soutenons nos sœurs ukrainiennes confrontées à une guerre cruelle et meurtrière dont un grand nombre vit en exil ou ont à affronter la peur des bombardements et les exactions des soldats russes. Nous soutenons nos sœurs féministes russes qui manifestent contre ces menées militaristes au prix souvent de leur liberté.

Nous appelons à la grève féministe pour gagner l'égalité au travail et dans nos vies, pour garantir l'indépendance économique des femmes. Nous militons pour la création de droits au départ anticipé avant 60 ans pour tous les métiers pénibles y compris ceux à prédominance féminine, pour la reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine dans l'industrie. Nous agissons pour élargir la catégorie active, avec une bonification d'un trimestre par année de travail pour partir avec une retraite complète lors du départ anticipé, à l'image de ce qui existe pour les métiers à prédominance masculine (policiers, sapeurs-pompiers, douanes...).

La pénibilité dans nos métiers du verre et de la céramique :



Les femmes particulièrement touchées

Dans nos métiers, les femmes représentent une population de salariées à hauteur de 35% en moyenne pour les cinq branches que représente notre Fédération. Elles sont représentées en majorités dans les métiers comme le choix, le tri, la qualité..

Notre industrie ne donne pas la possibilité aux femmes d'avoir d'aménagements du temps de travail pour s'occuper de leurs enfants (trop peu d'entreprises ont des crèches en interne). Ces métiers ne donnent pas la possibilité de bénéficier d'aménagement de poste dû aux travaux pénibles en termes de port de charges et en équipe successive comme les 3X8.

Ces métiers peu valorisants ne donnent pas envie car ils ne sont pas aménagés pour les femmes, et pourtant, elles les font quand même, même payées au SMIC. Les femmes d'aujourd'hui participe activement au budget du couple avec beaucoup de sacrifices.

Les femmes sont soumises dans nos métiers aux mêmes difficultés que les hommes dans bien des domaines concernant la pénibilité.

C'est quoi la pénibilité pour les femmes dans nos branches professionnelles ?

Les femmes dans nos entreprises sont fortement impactées par la pénibilité :

Une femme travaille en équipe successive 3X8 et elle est exposée au même titre qu'un homme aux rythmes de travail, aux produits CMR, aux bruits incessants des fours et des machines, à la chaleur et doit produire autant qu'un homme **tout en étant moins payée dans 28% des cas** comme le relèvent les statistiques sur la différence de salaire entre les femmes et les hommes. Mais le pire étant quand elle rentre du boulot, elle enchaîne une 2^e journée de travail domestique voire une 3^e si elle est syndicaliste.

Une femme à la production de journée dans un secteur de tri de la qualité au bout froid qui est soumise dans sa journée à une cadence infernale, aux bruits, aux vibrations... doit sortir de son poste en ayant respecté le niveau de production attendu. Quand elle rentre chez elle, dans une grande majorité des cas, elle s'occupe des enfants, du repas, des tâches ménagères... Ça, ce sont de vrais exemples de pénibilité que subissent les femmes dans nos branches.

Une femme dans nos entreprises n'a pas accès à des postes à responsabilités autant qu'un homme. Il faut regarder les bilans sociaux des entreprises ainsi que les rapports de branches pour voir qu'une femme n'a pas la même place dans l'entreprise qu'un homme.

Il est vraiment temps en 2023 d'enfoncer les portes du patronat et leurs préjugés afin qu'il comprenne que les femmes sont des salariées aussi productives que les hommes et qu'il doit les payer et les reconnaître à la même hauteur.

REJOIGNEZ-NOUS ! SYNDIQUEZ-VOUS !

Prénom, nom : _____

Adresse postale : _____

N° de portable : _____

Adresse mail : _____

Date de naissance : _____

Situation professionnelle : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

*Formulaire à envoyer à
CGT 263 rue de Paris, 93100 Montreuil
Nous vous recontacterons très
prochainement !*



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE